



Le Saint-Synode de l'Église orthodoxe russe reconnaît impossible de demeurer plus longtemps en communion avec le Patriarcat de Constantinople

Au cours de la séance du Saint-Synode de l'Église orthodoxe russe, le 15 octobre 2018, à Minsk, une Déclaration a été adoptée, faisant suite aux empiétements du Patriarcat de Moscou sur le territoire canonique de l'Église orthodoxe russe.

Les membres du Saint-Synode ont reconnu impossible de demeurer plus longtemps en communion eucharistique avec le Patriarcat de Constantinople.

La Déclaration précise notamment : « L'accueil dans la communion des schismatiques et d'une personne frappée d'anathème par une autre Église locale avec tous les « évêques » et les « clercs » qu'elle a ordonnés, l'empiétement sur des territoires canoniques étrangers, la tentative de renier ses propres décisions historiques et ses obligations, tout cela place le Patriarcat de Constantinople en dehors des canons et, à notre grand regret, fait qu'il nous est impossible de poursuivre la communion eucharistique avec ses hiérarques, son clergé et ses laïcs. »

« Désormais et jusqu'à ce que le Patriarcat de Constantinople désavoue ses décisions anticanoniques, il est impossible à tous les ministres de l'Église orthodoxe russe de concélébrer avec les clercs de l'Église constantinopolitaine, et aux laïcs de participer aux sacrements célébrés dans leurs églises », est-il précisé dans le document.